

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU VENDREDI 22 AVRIL 2022**

DATE DE CONVOCATION

15-04-2022

**DATE D’AFFICHAGE DE LA
CONVOCATION**

15-04-2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29
PRÉSENTS : 22
VOTANTS : 27

N° DE LA DÉLIBÉRATION

2022-22-04- N°07

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le :

03 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux avril à 20 heures 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, à la salle Corot (haut), sous la présidence de Monsieur Patrick RAUSCHER, Maire

Présents :

Monsieur Patrick RAUSCHER, Monsieur Alain HERSCHKORN
Madame Christelle PELOUIN, Monsieur Thierry SOULIER, Monsieur Stéphane DUBERGER, Madame Stéphanie MARINHO, Monsieur Alain TROUFLEAU, Monsieur Alain RINGEVAL, Madame Christèle FONTENEAU, Madame Carole GAUTHIER, Monsieur Gérard PENDARIES, Madame Mathilde MARQUES, Monsieur Tony LARGEAU, Madame Françoise BEAUGUET, Monsieur Laurent VIALANEIX, Madame Malvina PIN, Madame Sophie MAHE, Monsieur Djémal KERKAR, Madame Martine CARTAU-OURY, Madame Marelyne NGANTCHUE, Madame Sandrine FABRE, Monsieur Jean-Jacques LE TALBODEC.

Absents représentés :

M. VENTALON	donne pouvoir à	M. HERSCHKORN
Mme DENECE	donne pouvoir à	M. DUBERGER
Mme VIGNAS	donne pouvoir à	Mme MARQUES
Mme PENDARIES	donne pouvoir à	Mme PIN
M. BEL ANGE	donne pouvoir à	Mme CARTAU-OURY

Absents non représentés :

Madame Marie-France DUCROQUET et Monsieur Sébastien DIAZ

Secrétaire de séance : Mme Malvina PIN

OBJET : SORTIES DE BIENS DE L'INVENTAIRE ET DE L'ACTIF

OBJET : SORTIE DE BIENS DE L'INVENTAIRE ET DE L'ACTIF

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1311-1 et L 2241-1 ;

VU l'arrêté du 17 décembre 2020 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif (tome 2, titre 3, chapitre 3) ;

VU l'instruction NOR INTB 1501664J du 27 mars 2015 relative aux modalités de recensement des immobilisations et à la tenue de l'inventaire et de l'état de l'actif pour les instructions budgétaires et comptables M14, M52, M57, M71 et M4 ;

CONSIDERANT qu'il convient de prononcer la réforme de différents matériels ainsi que d'autoriser leur vente ou leur mise au rebut ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR et 04 abstentions (Mme CARTAU-OURY, Mme NGANTCHUE, Mme FABRE et M. BEL ANGE)

AUTORISE le déclassement et la cession des biens suivants :

Imputation	N° inventaire	N° immat	Marque et type de véhicule	Date de 1ère mise en service	Service utilisateur	Destination après réforme	Valeur d'acquisition	Cumul des amortissements	Valeur nette comptable au 31/12/2022
2182	20030035	112502204	HAKO BALAYEUSE	21/05/2003	Services Techniques	Mise au rebut	50 052,60 €	50 052,60 €	0,00 €
2182	2012015		ZODIAKE SALEUSE + BERCE A ROULEAUX	05/03/2012	Services Techniques	Mise au rebut	11 971,96 €	11 971,96 €	0,00 €
21578	201266		LAME DENEIGEMENT CAMION NISSAN	10/11/2011	Services Techniques	Mise au rebut	9 568,00 €	9 568,00 €	0,00 €
2182	2012104	CM232EM	CITROEN BERLINGO	25/10/2012	Services Techniques	Vente ou Reprise par un garage	12 862,72 €	12 862,72 €	0,00 €
2182	2019000019	CZ964LN	MAZDA CX-5	11/10/2013	Services Techniques	Vente ou Reprise par un garage	12 415,76 €	4 656,00 €	7 759,76 €
							96 871,04 €	89 111,28 €	7 759,76 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an dits. Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de sa publication et sa transmission en Préfecture.

A Saintry-sur-Seine, le 22 avril 2022

Le Maire,

Patrick RAUSCHER

